



Collège Ostéopathique de Provence Aix-Marseille

Enseignement Supérieur Privé en Ostéopathie depuis 1987



**L'école
de référence
en RÉGION SUD**

www.cop-osteopathie.fr / 04 91 08 55 71 - 04 42 58 60 29

● Établissement d'enseignement Supérieur Privé agréé par le Ministère des Affaires Sociales (NOR : AFSH15163485)
Établissement enregistré auprès du Rectorat d'Aix-en-Provence sous le code UAI 0133600 T



une école membre du
Réseau Franc'Ostéo



Réseau Franc'Ostéo

6 écoles de référence



Plus de
30 ans+

d'expérience dans l'enseignement de l'ostéopathie

1^{er} réseau

d'écoles d'Ostéopathie de France

Le Réseau Franc'Ostéo rassemble 6 écoles de référence et agréées par le Ministère des Solidarités et de la Santé (décret officiel du 8 Juillet 2015) en Formation Initiale.

www.reseau-francosteo.fr



Collège Ostéopathique de Provence
Aix-Marseille



Gilles Davin

Ostéopathe D.O.
Directeur Général
du COP Aix-Marseille

Le mot du Directeur

Le Collège Ostéopathique de Provence Aix-Marseille est une école de référence dans la formation de l'ostéopathie exclusive en France.

Suite à la Décision n° 2021-05 du 22 juillet 2021, l'agrément du Collège ostéopathique de Provence (COP Aix Marseille) est renouvelé pour cinq ans à compter du 1er septembre 2021 pour dispenser une formation en ostéopathie.

Cette école est une aventure humaine de plus de 30 ans. L'histoire d'hommes et de femmes qui se sont épanouis au travers de l'ostéopathie, pour devenir des professionnels et des formateurs désireux de transmettre leurs valeurs et leurs convictions aux apprenants.

Le COP Aix-Marseille résulte de la fusion de deux établissements historiques ayant fait le choix de la formation initiale et vise à porter le plus haut possible le niveau de l'enseignement de l'ostéopathie.

L'école a su s'adapter aux mouvements de l'Ostéopathie dans le paysage médical et sociétal français et à sa légalisation. Elle propose une formation garantissant aux étudiants un enseignement supérieur de qualité permettant l'acquisition d'un haut niveau de compétences.

Nous formons des ostéopathes consciencieux, dotés de solides compétences scientifiques et techniques, capables d'intégration et de synthèses, pour s'adapter à tous les contextes cliniques, possédant les qualités nécessaires pour écouter, comprendre, analyser, orienter et conseiller le patient.

Depuis 2005, le COP Aix-Marseille est engagé dans une démarche qualité. L'établissement est certifié par la norme qualité internationale ISO 9001, reconnaissance officielle de la rigueur d'un processus d'organisation issu d'une démarche d'amélioration continue.

Depuis 2008, le COP Aix-Marseille a renforcé son implication dans le domaine de la recherche scientifique et développé des partenariats stratégiques avec des hôpitaux, universités, laboratoires français.

Depuis 2018, le COP Aix-Marseille est engagé dans une démarche de certification de ses prestations de service. Bureau Veritas Conformité certifie que les prestations de services du COP Aix-Marseille ont été évaluées et jugées conformes aux caractéristiques énoncées dans le référentiel de certification de services et au programme en vigueur, en éditant le certificat Ostéopathie Excellence, conformité et qualité de service formation.

En avril 2021, le COP Aix-Marseille selon la Décision d'enregistrement aux répertoires nationaux est répertorié : RCNP niveau 7 délivrée pour 5 ans par France Compétence par la Commission de certification professionnelle en date. Code NSF 331.

La pratique clinique concerne tous les secteurs d'activités auxquels sera confronté le jeune professionnel ostéopathe. Des partenariats sont établis avec les hôpitaux publics et privés de la région mais aussi avec des institutions sportives marseillaises de renom afin de proposer aux étudiants des situations d'apprentissage en lien avec le contexte du sport de haut niveau.

En Juillet 2021, l'agrément du Collège ostéopathique de Provence (COP Aix Marseille) est renouvelé pour cinq ans.

Le COP Aix-Marseille vous propose une formation diplômante et professionnalisante pour devenir un praticien sérieux dont les compétences permettront de vous imposer dans le monde de la santé et de vous épanouir dans votre pratique professionnelle.

Gilles Davin

SOMMAIRE

| | |
|-------------------------------|----|
| Qu'est-ce que l'ostéopathie ? | 4 |
| L'école | 6 |
| Formation | 8 |
| Formation clinique | 10 |
| Vie étudiante | 12 |
| Équipe | 14 |
| Points forts | 15 |
| Formation continue et Erasmus | 16 |
| Recherche | 17 |
| Admissions | 18 |
| Contact | 20 |

Qu'est ce que l'ostéopathie ?

UN PEU D'HISTOIRE...

Décrite au XIX^{ème} siècle par l'américain Andrew Taylor Still, et réglementée en France depuis 2007, l'ostéopathie est une méthode de soins naturelle, dont le principal outil d'analyse et de traitement est la main.

Elle aide et permet au corps de retrouver tout son équilibre et son fonctionnement optimal, c'est-à-dire son adaptation, afin qu'il puisse activer le principe vital d'auto-guérison. Utilisant des techniques variées, mais exclusivement manuelles, l'ostéopathie repose sur un concept qui prend en compte l'unité du corps humain, et ce, à tout âge de la vie.

Cette discipline a pour objectif de rétablir les fonctions de l'organisme en traitant les causes des douleurs et des troubles fonctionnels. Pour cela, elle s'appuie sur une connaissance parfaite de l'anatomie et de la physiologie.

L'OSTÉOPATHIE EN PRÉVENTION

En permettant au corps de maintenir ses capacités à s'autoréguler, l'ostéopathie aide le patient à préserver toutes ses facultés de lutte contre les maladies.

L'ostéopathe peut, en prévention, identifier certains points faibles chez son patient qui pourraient potentiellement être source de blessures ou de douleurs à venir, voire de freins à la mobilité des tissus de la personne.

Des traumatismes physiques ou émotionnels peuvent avoir laissé des contraintes importantes dans les tissus des patients, sans que ces derniers en aient conscience car ils n'en souffrent pas ou plus.

Ces traumatismes identifiés par l'ostéopathe seront considérés dans la prise en charge.

Préventive, l'ostéopathie permet également au sportif une meilleure préparation physique et mentale. Ainsi, même sans aucun symptôme, il est important de consulter un ostéopathe au moins une fois par an.

L'OSTÉOPATHIE ET LA GROSSESSE

Lors de sa grossesse, la femme enceinte subit des modifications physiologiques (hormonales) et mécaniques (augmentation du volume de l'utérus entre autres) auxquelles l'organisme doit s'adapter.

Ces transformations peuvent entraîner des troubles fonctionnels (douleurs) ou accentuer ceux déjà présents avant la grossesse comme par exemple des troubles mécaniques (douleurs lombaires, dorsales, sciatiques, douleurs du sacrum, du coccyx...), des troubles digestifs (nausées, difficultés à digérer, refluxgastro-oesophagiens, ballonnements, troubles du transit...), des troubles circulatoires (jambes lourdes, hémorroïdes, maux de tête).

L'ostéopathe peut intervenir et accompagner la future maman.

L'OSTÉOPATHIE PÉDIATRIQUE

L'ostéopathe peut traiter les enfants et les nourrissons*.

Des traitements ostéopathiques peuvent être, par exemple, indiqués dans les cas suivants : troubles digestifs (reflux, régurgitations, vomissements, constipation, coliques...), troubles du sommeil, difficultés de succion, torticolis, déformation du crâne, mauvaise position de pied, hanche, bras, canal lacrymal bouché, rhinites, otites à répétition.

Qu'il s'agisse de traumatismes suite à la naissance du bébé ou de troubles liés à l'apprentissage de la marche par l'enfant, l'ostéopathie peut être la bonne thérapie pour traiter les séquelles et dysfonctions.

* Sur présentation, dans le strict respect des décrets, d'une attestation médicale de non contre-indication pour les nourrissons de moins de 6 mois.

L'OSTÉOPATHIE ET LE SPORT

Selon le sport pratiqué, différentes parties du corps sont souvent mises à rude épreuve: les hanches, genoux et chevilles au football, le cou, le dos et les épaules au surf ou au golf, les poignets au basket et l'ensemble du corps au rugby ! Les sports de raquettes présentent leurs propres problèmes liés à l'asymétrie.

Les traumatismes du sport peuvent aller de la simple douleur musculaire à la déchirure, de l'entorse à la fracture.

Selon l'importance du traumatisme, l'ostéopathie pourra agir directement ou être une thérapie complémentaire au traitement médical, chirurgical ou kinésithérapique.

La majorité des traumatismes sportifs courants ne sont pas obligatoirement résolus avec le temps et le repos, malgré la disparition de la douleur.

Pour redonner une mobilité optimale, l'ostéopathe interroge son patient sur ses antécédents et fait un examen général. Une meilleure mobilité des tissus du corps permettra de prévenir certains traumatismes d'effort et, par conséquent, d'augmenter les performances du sportif.

L'OSTÉOPATHIE ET LES SENIORS

Avec l'âge, les capacités de mobilité corporelle peuvent s'amenuiser entraînant des instabilités et par conséquence des chutes.

L'ostéopathie aide les personnes âgées à garder équilibre, tonicité et vitalité en agissant sur la mobilité du corps. Les limites de l'ostéopathie se situent en deçà des possibilités physiques de la personne âgée (arthrose, ostéoporose...).

L'ostéopathie, par des techniques adaptées et une approche spécifique, va aider le senior à maintenir un état de santé lui permettant de conserver une autonomie.

L'ostéopathie est aujourd'hui très présente auprès des seniors dans les équipes de soins pluridisciplinaires au sein des hôpitaux, des cliniques et des maisons de retraite.

POURQUOI EMBRESSER LA PROFESSION D'OSTÉOPATHE ?

- Vous êtes attiré vers un métier de la santé, à forte responsabilité et autonomie.
- Vous aimez toucher les autres (côté manuel indispensable) et vous souhaitez les soulager (relation d'aide).
- Vous avez envie de comprendre plutôt que d'exécuter (esprit curieux, scientifique).
- Vous souhaitez rejoindre une profession jeune et pleine d'avenir, et participer à son évolution...



L'école

L'ÉCOLE DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGION SUD

Fondé en 1987 par Michel Coquillat, le Collège Ostéopathe de Provence Aix-Marseille est l'une des premières écoles à s'engager dans la formation d'ostéopathes exclusifs en France, portant dans son ADN la vocation de former des ostéopathes qualifiés, compétents et responsables. Fort de cet enseignement de qualité et de la grande expérience de son corps professoral, le COP Aix-Marseille se positionne comme l'école d'ostéopathie de référence dans la région Provence Alpes Cote d'Azur.



**UN ÉTABLISSEMENT
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
DE LA SANTÉ**

DEUX CAMPUS EN PLEIN CENTRE-VILLE À MARSEILLE ET AIX-EN-PROVENCE

Implanté en centre-ville à Marseille et Aix-en-Provence, le COP Aix-Marseille bénéficie de deux emplacements privilégiés avec des transports en commun proches des deux campus (train, tramway, bus).

Le COP Aix-Marseille dispose d'un outil pédagogique de qualité, exclusivement dédié à la formation des étudiants :

- 14 salles de pratique ostéopathique équipées de vidéoprojecteurs
- 2 centres de soins ostéopathiques au sein même des deux campus disposant de 19 box de consultation au total, et d'un accueil patients
- Consultations au sein de la fondation Edith Seltzer, Briançon (05)
- 2 espaces de détente pour les étudiants équipés de micro-ondes, frigos et distributeurs de boissons et snacks
- 1 médiathèque avec ordinateurs en libre-service
- Un accès Wifi haut-débit sur les deux campus

DES RELATIONS FORTES AVEC LE MILIEU HOSPITALO-UNIVERSITAIRE

En favorisant l'intégration de ses diplômés dans des Masters recherche (comme par exemple, le Master Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), Spécialité Sciences du Mouvement Humain (SMH) à l'Université Aix-Marseille, le COP Aix-Marseille travaille quotidiennement pour renforcer ses liens avec les instances universitaires et dispose de plusieurs partenariats avec de grands établissements hospitaliers.

Le Collège Ostéopathe de Provence Aix-Marseille (COP) et Aix-Marseille Université (AMU) ont signé un accord pour co-organiser le master professionnel 2 mention Sciences de l'éducation, parcours 3 «Ingénierie de formation» de la faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines (ALLSH).

UNE EXCELLENCE PÉDAGOGIQUE AU SERVICE DE NOS ÉTUDIANTS

Les enseignants du COP Aix-Marseille sont tous des professionnels passionnés : ostéopathes, médecins, chirurgiens ou universitaires. Nos enseignants ont à cœur de travailler au progrès, au développement et à l'accessibilité de l'ostéopathie depuis de très nombreuses années.

S'appuyant sur des professionnels reconnus et respectés, notre établissement dispense une formation théorique, pratique et clinique de premier plan aux étudiants.

Le programme de formation du C.O.P Aix-Marseille présente un cursus en 5 ans de 4860h dont plus de 1500h de pratique clinique encadrées, répondant en tout point au référentiel préconisé par le Ministère de la santé.



**UNE DÉMARCHÉ
PÉDAGOGIQUE
PROFESSIONNALISANTE**



**UN DIPLÔME D'OSTÉOPATHE D.O.
RECONNU ET RÉPERTORIÉ RCNP
NIVEAU 7**



Formation

INITIALE D.O. (BAC+5)

UNE FORMATION PROFESSIONNALISANTE

Le programme de formation dispensé par notre établissement présente un cursus en 5 ans de 4 860 heures, répondant en tous points au référentiel préconisé par le Ministère de la Santé. Cette formation conduisant au diplôme d'ostéopathe a pour but l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires à l'exercice de la profession d'ostéopathe de manière efficace, éthique et responsable.

UN PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT EN 2 CYCLES D'ÉTUDES INDISSOCIABLES

1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année

Visant l'apprentissage des bases fondamentales, socle indispensable à l'apprentissage des diagnostics et des traitements ostéopathiques :

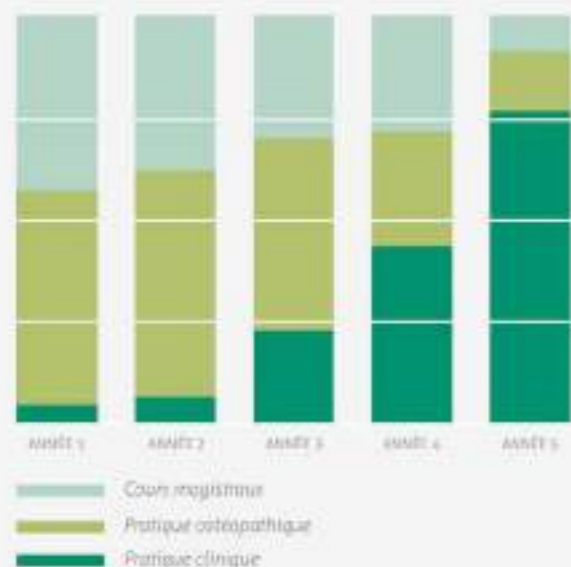
- Sciences fondamentales de la santé : connaissance de l'anatomie et des fonctions physiologiques de l'être humain
- Sémiopathologie, reconnaissance des signes orientant vers une pathologie
- Concepts, tests et techniques en ostéopathie

4^{ème} et 5^{ème} année

Consacré à la synthèse des connaissances acquises dans l'objectif de la professionnalisation progressive de l'étudiant :

- Enseignement prépondérant en pratique clinique
- Méthodologie de la recherche et préparation au mémoire de fin d'études
- Installation professionnelle

RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS SUR LES 5 ANNÉES :



LES DOMAINES ÉTUDIÉS DURANT LA FORMATION :



L'ENSEIGNEMENT THÉORIQUE , PRATIQUE ET CLINIQUE

Les enseignements sont réalisés sous forme de cours magistraux (CM), de travaux dirigés (TD) et s'appuient sur le travail personnel de l'étudiant.

Les TD sont organisés en groupes de 25 étudiants maximum. Ils favorisent une individualisation des apprentissages afin que l'étudiant acquière une grande dextérité et une sensibilité manuelle ainsi qu'une parfaite connaissance des gestes thérapeutiques, préalable indispensable à la mise en situation professionnelle lors de consultations encadrées.

La formation pratique clinique compte 1 500 heures et se déroule principalement en année 4 et 5 sous la supervision d'un enseignant ou d'un maître de stage,

permettant à l'étudiant de prendre progressivement des initiatives et des responsabilités aboutissant à la réalisation de plus de 150 consultations complètes et validées en fin de formation.

UN APPRENTISSAGE PROGRESSIF

L'enseignement se décline en 7 domaines de connaissances, une formation pratique clinique et une préparation au mémoire de fin d'études, répartis sur les 5 années de formation.

L'obtention du diplôme d'ostéopathe est conditionnée par la validation de l'ensemble des Unités d'Enseignement (UE) qui font l'objet d'un contrôle continu et d'examens semestriels. Le contrôle des connaissances et des compétences est ainsi obtenu sous la forme d'épreuves théoriques et pratiques.

CHRONOLOGIE DE LA FORMATION



Pratique clinique

PLUS DE 1500 HEURES DE PRATIQUE CLINIQUE ENCADRÉE

Au terme de sa formation, l'ostéopathe diplômé aura réalisé un minimum de 150 consultations complètes validées, lui permettant de s'être familiarisé avec une diversité de patients et de situations.

L'étudiant doit, au travers de cette formation pratique clinique, acquérir toutes les qualités requises d'un bon thérapeute :

- Développer ses connaissances de façon continue tout au long de sa scolarité puis de sa vie professionnelle.
- Exercer son esprit critique et son ouverture à la connaissance du corps humain, de son psychisme et de soi-même.
- Acquérir le sens des responsabilités,
- Savoir limiter son champ d'action à son domaine de compétences entreprise pour communiquer et travailler efficacement en interaction et en complémentarité des autres acteurs de la santé.

L'enseignement pratique vise à sans cesse améliorer les qualités d'écoute, thérapeutiques et humaines de l'étudiant.

La clinique pédagogique de l'école et les Formations Pratiques Cliniques Encadrées (FPCE) au sein d'établissements de soins de référence (Hôpitaux, Cliniques, EPHAD) sont de véritables lieux d'apprentissage permettant la mise en pratique des connaissances théoriques, sous la responsabilité de maîtres de stades professionnels expérimentés.

Ces stages sont au cœur de l'apprentissage de la pratique clinique. Ils sont consacrés :

- Pour les Étudiants de 1^{ère} et 2^{ème} année, à des observations cliniques et stages.
- À l'apprentissage progressif de la réalisation de consultations pour les étudiants de 3^e et 4^e années (anamnèse, bilan, traitement, conseils).
- À l'acquisition d'une pratique autonome pour les étudiants de 5^e année.

LA CLINIQUE INTERNE

Intégrée au cœur de l'établissement, ou délocalisée dans des milieux hospitaliers, la clinique pédagogique permet aux étudiants d'appliquer les enseignements théoriques et pratiques reçus et de progresser dans leur apprentissage. Ils observent, traitent et suivent divers patients externes tout au long de leur formation dans un cadre professionnel, sous le contrôle et la supervision d'un ostéopathe exclusif.

LA CLINIQUE EXTERNE

Le COP Aix-Marseille développe différents types de partenariats pour multiplier les terrains de pratique et enrichir la diversité des profils de patients traités durant la formation.

Ainsi l'étudiant pourra mettre en pratique les connaissances acquises au travers de stages externes en Centres Hospitaliers Universitaires (CHU), en hôpitaux publics et régionaux, en entreprise, en milieu sportif mais également dans des établissements de soins de référence de la région, toujours sous la supervision d'un ostéopathe professionnel.

Grâce à de nombreux partenariats le COP Aix-Marseille assure une présence et une prise en charge lors d'événements sportifs : Running Marseille, Marseille-Cassis, Bol d'Or, Évènement Vélo...



19 BOX CLINIQUE

10
À MARSEILLE

9
À AIX-EN-PROVENCE



DES PARTENARIATS
UNIVERSITAIRES
ET HOSPITALIERS PRESTIGIEUX

C.O.P
Aix-Marseille



PLUS DE 150 CONSULTATIONS
VALIDÉES PAR LES
ÉTUDIANTS DE 5^e ANNÉE



VIE ÉTUDIANTE

AIDE À LA SCOLARITÉ

Via un accès internet sécurisé, les étudiants ont la possibilité de consulter à toute heure l'Interface d'Aide à la Scolarité (IAS) sur laquelle figurent notamment :

- Toutes les informations sur la vie de l'établissement
- Les horaires de passage des examens
- Les plannings des cours
- Les résultats des examens
- Les plannings des cliniques
- Les supports de cours en téléchargement



2 CAMPUS EN CENTRE-VILLE
DE MARSEILLE
ET AIX-EN-PROVENCE



LES ACTIONS HUMANITAIRES

Le COP Aix-Marseille encourage et sponsorise les initiatives humanitaires :
la Banque Alimentaire, le Téléthon, le Don du sang, la sensibilisation au don d'organes...

Il soutient également ses étudiants dans leurs projets humanitaires, notamment dans les pays en développement.

Depuis 2021, Le COP Aix-Marseille s'engage comme partenaire principal d'équipages du 4L Trophy.

L'ESPACE DÉTENTE

Dans chaque campus, les étudiants disposent d'un espace détente équipé de fours micro-ondes, frigos, distributeurs de café, boissons fraîches et gourmandises.

PARTENARIATS BANCAIRES ET LOGEMENT

Le COP Aix-Marseille a signé des partenariats :

- avec des agences bancaires pour des prêts étudiants à taux préférentiels
- avec des résidences étudiantes pour faciliter la recherche de logements à proximité de l'établissement (frais de dossiers gratuits, priorité de traitement des demandes et autres avantages)



UN BUREAU DES ÉTUDIANTS
IMPLIQUÉ DANS LA VIE
EXTRA-SCOLAIRE

LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

LE COP SPORTIF

Le Cop Sportif propose à tout étudiant du COP l'accès au sport universitaire sur tous les Campus d'Aix Marseille Université (St Charles, Timone, Aix-en-Provence...) grâce au SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives) avec un choix de plus de 65 activités sportives en loisir et compétition, aussi bien en sports individuels que collectifs.

Vous aurez accès également à tous les événements organisés par le SUAPS : nuit du basket, nuit du fitness, randonnées dans les calanques, sorties en kayak...

Le Cop Sportif possède aussi sa propre équipe de Handball féminin avec un créneau d'entraînement propre, un coach et un gymnase dédié. Il est possible de créer une ou des équipes de sports collectifs représentant le COP et nous mettrons tout en œuvre pour vous soutenir dans ce projet si vous êtes assez nombreux pour pouvoir le mener à bien !

LE BUREAU DES ÉTUDIANTS (BDE)

Le Bureau des Étudiants est l'association des étudiants qui se mobilisent après élection, pour dynamiser la vie étudiante de l'école.

L'association, gérée par des étudiants, est composée d'un président, d'un trésorier et d'un secrétaire général. Ils ont à leur disposition un local au sein de l'école.

Une subvention financière est accordée chaque année au BDE par la Direction pour les aider à dynamiser leurs actions et développer un esprit d'école.



UNE ASSOCIATION
SPORTIVE DYNAMIQUE



Nos équipes

LA DIRECTION

Gilles Davin

Ostéopathe D.O.
Directeur Général du
COP Aix-Marseille



Corinne Zaccagnini

Directrice Générale
Adjointe



LES COORDINATEURS PÉDAGOGIQUES



Jérôme Blanc

Ostéopathe D.O.
Coordinateur
pédagogique des A1



Justine Carrara

Ostéopathe D.O.
Coordinatrice
pédagogique des A2



Simon-Henri Girard

Ostéopathe D.O.
Coordinateur
pédagogique des A3



Christiane Leclaire

Ostéopathe D.O.
Coordinatrice
pédagogique des A4



Nicolas Bricot

Ostéopathe D.O.
Coordinateur
pédagogique des A5

UNE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ENGAGÉE

L'équipe pédagogique du COP Aix-Marseille affirme son engagement vers une qualité toujours accrue en s'appuyant sur des professionnels reconnus et respectés dans le monde de la santé.

L'équipe, composée d'ostéopathes, médecins, enseignants en sciences fondamentales, enseignants-chercheurs et universitaires, œuvre quotidiennement au progrès et à la diffusion de l'ostéopathie.

Tous les formateurs ostéopathes professionnels exercent depuis plus de cinq ans, garantissant un apprentissage de haut niveau.

UNE ÉQUIPE ADMINISTRATIVE DÉVOUÉE

L'équipe administrative, sous la direction de Corinne Zaccagnini, est un rouage essentiel de l'établissement.

Elle organise au quotidien la vie du COP Aix-Marseille, gère la scolarité des étudiants et l'admission des candidats.

En support du Directeur Général et de son équipe pédagogique, l'équipe administrative organise le suivi et la gestion des stages et partenariats.

Nos 10 points forts



UNE ÉCOLE RÉFÉRENCE
EN RÉGION PACA



UNE FORMATION
PROFESSIONNALISANTE



UN ÉTABLISSEMENT AGRÉÉ
PAR LE MINISTÈRE DE LA
SANTÉ POUR 5 ANS



UN ACCOMPAGNEMENT
À LA RÉALISATION DU
PROJET PROFESSIONNEL



UN CURSUS
DE QUALITÉ



UN ACTEUR INVESTI
DANS LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE EN OSTÉOPATHIE



UN DIPLÔME D.O. RECONNU



UN MEMBRE ACTIF DU 1ER
RÉSEAU D'ÉCOLES
D'OSTÉOPATHIE EN FRANCE



DES PARTENARIATS
UNIVERSITAIRES ET
HOSPITALIERS PRESTIGIEUX



UN ÉTABLISSEMENT TITULAIRE
DE LA CHARTE ERASMUS

Formation continue et Erasmus

Dans une profession en constante évolution, la réactualisation des savoirs et l'acquisition de nouvelles compétences mettent en avant la nécessité de se former tout au long de la vie.

C'est pourquoi le COP Aix-Marseille vous propose son programme de formation continue, vous permettant une application immédiate en cabinet, au bénéfice de vos patients.

L'expérience et la compétence de nos intervenants, vous garantissent une formation de haut niveau, au service de votre développement personnel et professionnel.

Pour vous inscrire à un (ou plusieurs) séminaire(s), contactez l'école ou visitez : www.cop-osteopathie.fr

Numéro de déclaration d'activité : 93.13.17.581.13



**ÉTABLISSEMENT
TITULAIRE DE LA CHARTE
ERASMUS**

Titulaire de la Charte Universitaire Européenne Erasmus, le COP Aix-Marseille ouvre l'accès à la mobilité pour tous les étudiants, à partir de la 3^{ème} année pour les enseignements théoriques et pratiques, et de la 4^{ème} année pour la formation clinique encadrée (en contact direct avec les patients).

Premier grand programme européen, Erasmus favorise les actions de mobilité en Europe pour les étudiants (périodes d'études ou de stage), le personnel enseignant (mission d'enseignement), ainsi que l'ensemble des personnels des établissements d'enseignement supérieur (périodes de formation).

Erasmus facilite également la coopération entre établissements d'enseignement supérieur par l'élaboration de programmes intensifs, de réseaux et de projets multilatéraux.

Recherche

FAIRE ÉVOLUER L'OSTÉOPATHIE

Pour poursuivre dans la voie de la reconnaissance, le COP Aix-Marseille renforce son implication dans la Recherche scientifique.



**PLUS DE 20
PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES
SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES**



Admissions

PROFIL DU CANDIDAT

Les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année de leur entrée en formation et être titulaires d'un baccalauréat général (ou d'un titre admis en équivalence).

Les élèves en classe de terminale peuvent présenter leur candidature, leur admission définitive étant subordonnée à l'obtention du baccalauréat.

PROCESSUS DE SÉLECTION

Parce que le métier d'ostéopathe est un métier de passion, et que les études d'ostéopathie sont longues et exigeantes, nous attachons une grande importance :

- à la motivation du candidat, ce qui implique une connaissance et une curiosité vis-à-vis du métier
- au niveau général du candidat, en particulier dans le bloc scientifique, mais aussi à sa régularité
- au sérieux dans les études, à la capacité à surmonter les difficultés éventuelles
- à la maturité et la responsabilité

Les étudiants seront sélectionnés sur la base des éléments suivants :

1 | L'étude du dossier de candidature constitué de :

- photocopie recto/verso de la carte d'identité
- relevés de notes de Première et Terminale
- appréciations des professeurs dans toutes les matières
- relevé de notes du baccalauréat, ou des notes des épreuves anticipées pour les élèves de Terminale
- photocopie des diplômes obtenus depuis le bac compris
- ou relevés de notes des 2 dernières années universitaires
- Lettre de motivation manuscrite

2 | L'entretien de motivation avec un coordinateur pédagogique, ostéopathe professionnel.

ADMISSION PARALLÈLE

Les étudiants issus d'une autre école d'ostéopathie peuvent candidater pour intégrer le COP Aix-Marseille dans une année du cursus, aux conditions suivantes :

1 | Déposer un dossier comprenant les éléments suivants :

- La photocopie du baccalauréat et des diplômes obtenus depuis
- Les bulletins scolaires des années précédentes dans l'école d'origine et les décisions d'admission dans l'année supérieure (relevé de note, décision conseil pédagogique, portfolio, livret clinique)
- Le contenu des programmes effectués dans l'école d'origine
- Une lettre de motivation explicitant les motifs de la demande de changement d'école

2 | Passer un entretien de motivation avec un coordinateur pédagogique

La décision d'intégration dans une promotion sera fonction des résultats obtenus, et des programmes initialement suivis.

Les étudiants issus d'un établissement de formation ayant perdu son agrément sont prioritaires, dans les limites des places disponibles.

Une liste d'attente sera éventuellement constituée en fonction des places disponibles.

Pour toutes demandes d'informations
n'hésitez pas à nous contacter :
04 91 06 55 71 / information@cop-osteopathie.fr

MODALITÉS FINANCIÈRES

Frais annuels d'inscription inclus dans le coût de la formation. Ils comprennent notamment :

- L'assurance Responsabilité Civile Étudiante
- La mise à disposition de matériel pédagogique
- L'accès à la médiathèque
- L'inscription à la Bibliothèque Universitaire de la Faculté de Médecine de Marseille
- L'extranet des étudiants (accès en ligne aux supports de cours, planning, résultats d'examens...)

Frais annuels de scolarité :

Les frais annuels de scolarité sont précisés sur notre site internet www.cop-osteopathie.fr

- Acompte versé à l'inscription de 1 900 €
- Paiement du solde suivant deux modalités au choix :

Formule A
Paiement de la totalité de la scolarité en un seul versement à régler par chèque à la rentrée (avec escompte de 150 € sur le coût global de la formation).

Formule B
10 prélèvements automatiques, de septembre à juin inclus.

Financement des études :

Le COP Aix-Marseille a signé des partenariats avec des agences bancaires qui proposent aux futurs étudiants des prêts à taux préférentiels.

Renseignements auprès de l'établissement.

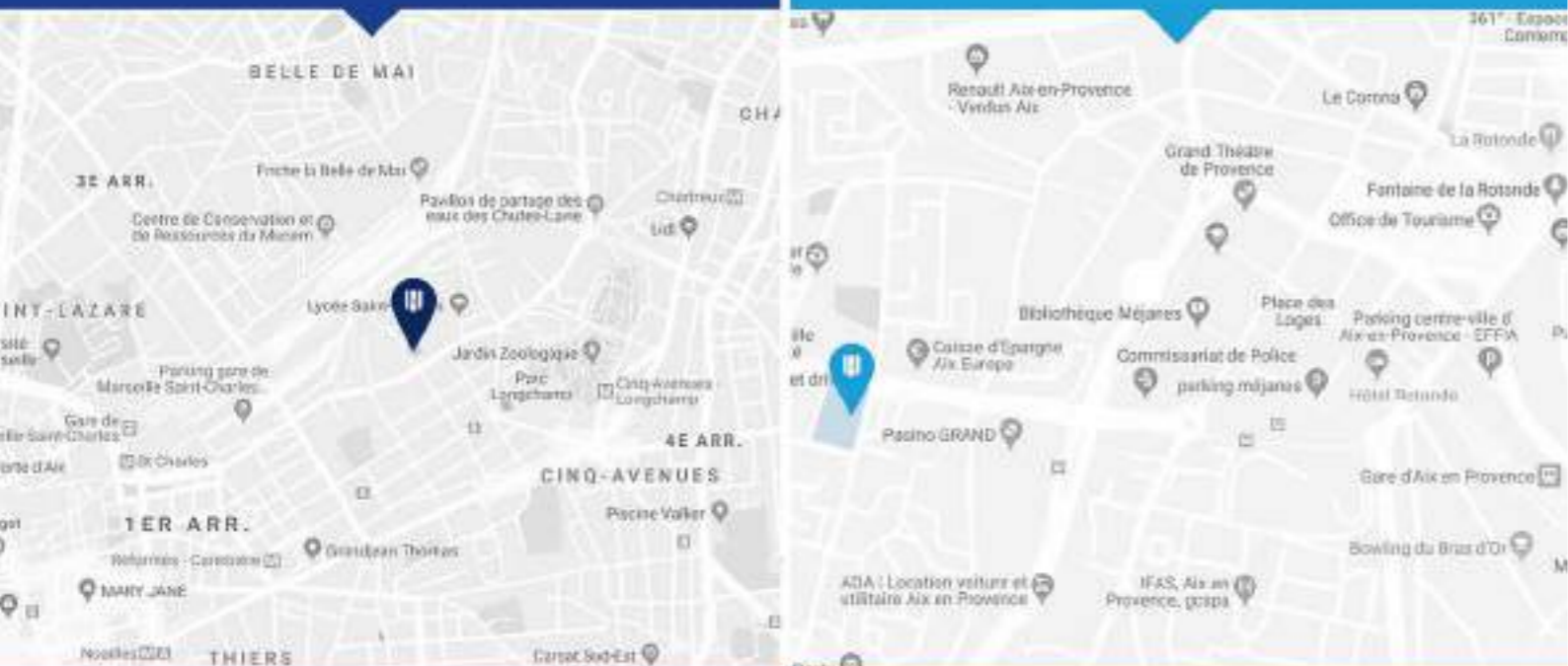
Notes

CONTACT CAMPUS MARSEILLE

- 📍 50, rue Louis Grobet
13001 Marseille
- ☎ 04 91 08 55 71
- ✉ information@cop-osteopathie.fr
- 🌐 www.cop-osteopathie.fr
- 🚊 Tramway ligne T2, arrêt Longchamp
Proche gare ferroviaire et gare routière

CONTACT CAMPUS AIX-EN-PROVENCE

- 📍 2, rue Le Corbusier
13090 Aix-en-Provence
- ☎ 04 42 58 60 29
- ✉ information@cop-osteopathie.fr
- 🌐 www.cop-osteopathie.fr
- 🚊 Proche gare routière



A series of horizontal dashed lines for taking notes.

Témoignages

« On n'apprend pas des cours, on apprend un métier. »
« Je me sers de ce métier-là comme tremplin.
Le COP Aix-Marseille m'a permis d'intégrer un master de
recherche en neurosciences. »

Nouredine - Diplômé du COP Aix-Marseille

« J'ai choisi l'ostéopathie pour le contact direct avec le
patient. On travaille directement avec nos mains et ça m'a
beaucoup plu. »

« Je suis très content d'avoir fait ce choix, je m'épanouis
dans ce travail. On ne voit jamais la même personne, jamais
la même pathologie, jamais le même motif de consultation.
Il n'y a pas de limites dans notre métier. »

Hugo - Diplômé du COP Aix-Marseille

« Ce qui m'a plu le plus dans ce métier, c'est le contact avec
le patient. Physiquement mais aussi psychologiquement. »
« J'ai choisi cette école pour son niveau reconnu par l'état. »
« Ce que j'ai préféré dans mon parcours, c'est la diversité
des cours avec des enseignants qui sont passionnés par les
matières qu'ils nous enseignent. »

Laura - Etudiante de 5e année au COP Aix-Marseille

« La force du COP Aix-Marseille, c'est la légitimité
de l'enseignant. Les formateurs sont avant tout des
professionnels : le matin, ils sont dans leur cabinet
et l'après midi, ils sont au contact des étudiants. »

**Gilles Davin, Directeur Général du COP Aix-Marseille
et ostéopathe DO**



**Collège Ostéopathique de Provence
Aix-Marseille**



Collège Ostéopathique de Provence Aix-Marseille

CAMPUS MARSEILLE

📍 50, rue Louis Grobet
13001 Marseille

☎ 04 91 08 55 71

CAMPUS AIX-EN-PROVENCE

📍 2, rue Le Corbusier
13090 Aix-en-Provence

☎ 04 42 58 60 29

🌐 www.cop-osteopathie.fr

📘 Collège Ostéopathique de Provence Aix-Marseille

📷 [cop.aixmarseille](https://www.instagram.com/cop.aixmarseille)

SIRET 804 119 592 00017
code APE 8542 Z

Édition 2022

